



National Defence
National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Défense nationale
Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES
SOUMISSIONS À :**

Bid Receiving – PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC

tpsgc.dgareceptiondessoumissions-
abbdreceiving.pwgsc@tpsgc-
pwgsc.gc.ca

Via ePost \ Postel
Bid Fax: (819) 997-9776

Proposal To: National Defence Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in
right of Canada, in accordance with the terms and
conditions set out herein, referred to herein or attached
hereto, the goods and services listed herein and on any
attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté
la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées
ou incluses par référence dans la présente et aux
annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici
et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

| | |
|---|--|
| Title/Titre NNO:6145-21-908-8876 CÂBLE TERRE-NAVIRE À TROIS CONDUCTEURS TORSADÉS DE 400 KCMI | Solicitation No – N° de l'invitation W8482-207398/B |
| Date of Solicitation – Date de l'invitation 27 Octobre 2020 | |
| Address Enquiries to – Adresser toutes questions à Chelsea Fowler D Mar P 4-3-3-2 chelsea.fowler@forces.gc.ca | |
| Telephone No. – N° de téléphone | FAX No – N° de fax |
| Destination See herein | |

Instructions:

Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions: Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

| | | |
|--|---|---------------------------------------|
| Solicitation Closes – L'invitation prend fin At – à : 14 :00 EST On - le : 21 Decembre 2020 | Delivery required - Livraison exigée | Delivery offered - Livraison proposée |
| | Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur | |
| | Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie) | |
| | Name/Nom _____ | Title/Titre _____ |
| Signature _____ | | Date _____ |

L'amendement 003 a été soulevé pour répondre à la question suivante.

Question:

Je ne vois pas de clause dans les documents d'appel d'offres qui traite de l'escalade du cuivre. Un mécanisme devrait être en place pour protéger les soumissionnaires et le MDN, selon lequel la teneur en cuivre du câble et la base en cuivre sont indiquées au moment de la soumission de la soumission.

TPSGC / MDN peut choisir une base en cuivre à utiliser pour que toutes choses restent égales. Le prix sera ensuite ajusté au moment de la passation de la commande en fonction du prix actuel du cuivre.

J'ai vu cette clause incluse dans d'autres appels d'offres, et elle est particulièrement importante sur un câble de taille de conducteur 400MCM.

Répondre:

La clause suivante est ajoutée à la section 6 de la demande de proposition.

6. 20 Rajustement des prix – métaux

1. Les prix indiqués dans le contrat sont assujettis à un rajustement à la hausse ou à la baisse, selon les changements survenus au moment des livraisons afin de permettre :
 - a. des changements attribuables au rajustement des prix des métaux découlant directement d'une augmentation ou diminution des prix de base en cours imposé par les marchés boursiers des métaux. Une copie de l'avis du producteur de métal à l'entrepreneur avisant d'une augmentation ou diminution des prix de base doit être fournie à l'autorité contractante; et(ou)
 - b. l'institution de nouveaux ou changements aux droits, aux tarifs ou aux frais de quelque nature que ce soit, applicables à tout produit métallique autorisé, ordonné ou convenu par le Canada ou tout gouvernement provincial, ou par tout organisme gouvernemental de réglementation.
2. Le prix du contrat sera modifié de façon à refléter l'augmentation ou la diminution à la date de livraison. L'entrepreneur ne doit pas facturer des prix autres que ceux qui sont indiqués dans le contrat.